

Domaine Santé

Filière Soins infirmiers

Intégration 6.2 – Projets de Promotion de la santé et de Prévention (PsP)

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.3903.F.18 **Degré d'études :** Bachelor Master
Année académique : 2020-2021 **Année d'études :** 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème} **Crédits ECTS :** 5

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020.

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : 20h **Temps de travail personnel encadré :** 60h **Temps de travail personnel individuel :** 45h

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules semestre 1 et 2 Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis
 Autres : avoir validé 70 crédits ECTS sur les modules théoriques et 30 crédits ECTS sur les modules de formation pratique

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Axes de formation (Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO.)

Sciences humaines Science infirmière Méthodes, démarches et outils
 Sciences de la santé Habiletés cliniques Recherche

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées

(Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO)

- A3 : Soutenir et informer les patient-e-s et leur entourage et répondre à leurs besoins de formation dans le cadre du traitement et de la promotion de la santé, et de la prévention, en s'appuyant sur des connaissances scientifiques actuelles et sur les principes de la profession.
- A4 : Baser ses pratiques sur le plus haut niveau de preuves scientifiques disponible et promouvoir le transfert des résultats dans la formation et la pratique.
- B4 : Communiquer avec les patient-e-s, les proches et les professionnels et partager son savoir et son expérience avec ses pairs.
- C4 : Mettre ses compétences professionnelles à disposition des acteur-trice-s du système de santé, des patient-e-s et de leurs proches.
- D2 : Participer à la mise en œuvre et à l'évaluation des normes de qualité de soins basés sur les connaissances scientifiques et identifier les besoins en matière d'innovation.
- E2 : Intégrer, dans sa pratique professionnelle, des concepts de promotion de la santé et de prévention de la maladie, pour les individus et les groupes et participer activement à leur mise en œuvre.
- E4 : Participer au développement des approches de promotion de la santé et de prévention de la maladie.
- F2 : Identifier des problématiques, relatives à la pratique des soins, propices à des projets de développement et de recherche et partager sa connaissance des résultats de recherche avec l'équipe.
- G2 : Représenter sa profession et s'impliquer dans son développement.

Objectifs généraux du module

Ce module permet aux étudiant-e-s de :

- Se positionner en tant que futur professionnel infirmier à travers le rôle de promoteur de santé auprès d'une population cible.
- Collaborer avec les partenaires du réseau socio-sanitaire genevois sur une problématique de santé auprès d'un public cible.
- Acquérir des connaissances spécifiques en lien avec la thématique et les spécificités du projet.
- Utiliser et mettre en application les outils et la démarche de projet.
- Faire preuve de créativité, de responsabilité, de rigueur et d'autonomie à travers la démarche du projet.
- Co-construire avec ses pairs et en collaboration avec les partenaires de terrain sur les besoins évalués et les objectifs visés par le projet.
- Acquérir des connaissances en lien avec la mise en visibilité du projet à travers la création d'un poster.
- Se positionner dans le rôle de communicateur à travers la présentation de son projet auprès des pairs, du personnel enseignant et des partenaires socio-sanitaires genevois.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage**Contenus**

Ce module donne l'opportunité aux étudiants de connaître différents partenaires du réseau social et sanitaire genevois, d'évaluer leurs besoins et de mener un projet de promotion de la santé ou de prévention autour d'une problématique auprès d'une population cible.

Mise à part certains contenus spécifiques liés à leur projet, les étudiants font également appel aux contenus et connaissances apportés par d'autres modules de la formation.

Des rappels théoriques sont présentés en cours magistral à l'ensemble des étudiants sur la méthodologie de projet. Des contenus spécifiques en lien avec la communication par affichage ainsi que le mode de présentation en 180 secondes sont également enseignés.

Chaque étudiant reçoit ensuite les apports nécessaires au développement et à l'implantation du projet dans lequel il est inscrit par les enseignants responsables de son projet.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistraux, séminaires, ateliers, analyses de situation, vignettes cliniques, recherches documentaires, bases de données, lectures d'articles, Moodle HES-SO, exploitation de films, jeux de rôles, exercices pratiques, mise en situation, posters présentation orale. Les enseignements peuvent être délivrés en présentiel et/ou en distanciel.

Dans l'offre de formation HEdS-Genève, filière Soins Infirmiers, chaque semestre comprend des séminaires de préparation à la période de formation pratique et des séminaires d'analyse de la pratique professionnelle. Ceux-ci sont spécifiques aux six champs cliniques des cursus de formation pratique du programme Bachelor. Des situations de pratique simulée font aussi partie intégrante de ce dispositif. Ce dernier vise une optimisation de l'intégration des contenus, en liant champs professionnels et axes de formation. Pour ce faire, les différents modules du semestre se répartissent les heures d'encadrement.

Exigences de fréquentation

La présence au cours est obligatoire (ateliers, laboratoires, séminaires, travaux de groupes présentsiels).

Une absence de plus de 20% peut entraîner la non-obtention des crédits. Les situations exceptionnelles sont réservées. Le responsable local de filière statue.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur la participation active au projet, ainsi qu'à la création et la présentation d'un poster scientifique.

L'évaluation finale de ce module repose sur :

- Une partie commune à valider en groupe : la création (60%) et la présentation du poster (20%)
- Une partie individuelle : la participation active au projet (20%)

Le poster est remis en format PDF durant la semaine 25 sur Moodle HES-SO.

La présentation orale aura lieu en semaine 27.

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, allant de A à E. Les situations exceptionnelles sont réservées.

Le calcul de la note sur 6 est obtenu à l'aide du barème fédéral Suisse.

6. Modalités de remédiation et de répétition**Remédiation**

Remédiation possible en cas de note FX au module

Pas de remédiation

La remédiation consiste en un travail écrit sous forme de revue de littérature en lien avec la thématique du projet à rendre en semaine 37 sur la plateforme Moodle HES-SO.

- Si tout le groupe projet obtient la note de FX, alors les étudiants du groupe rendent un travail commun
- Si plusieurs étudiants d'un même groupe projet obtiennent la note de FX, alors les étudiants concernés rendent un travail commun
- Si un seul étudiant du groupe projet obtient la note de FX, alors il rend un travail individuel

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et ne peut répéter le module qu'une seule fois. Les situations exceptionnelles sont réservées.

Répétition

Lorsqu'un étudiant échoue ce module (notation F) lors de son année d'étude, il bénéficie d'un contrat de répétition et peut poursuivre sa formation. Le contrat stipule les modalités de répétition (exigences et conditions de réussite) à suivre par l'étudiant et est signé par l'étudiant-e, le-la responsable du module, la conseillère aux études et le responsable local de filière.

L'examen de répétition consiste en un travail sous forme de création et de présentation d'un poster scientifique. Le poster sera présenté à l'enseignant tuteur du projet et à la responsable du module.

- Si tout le groupe projet obtient la note de F, alors les étudiants du groupe rendent et présentent un poster commun
- Si plusieurs étudiants d'un même groupe projet obtiennent la note de F, alors les étudiants concernés rendent et présentent un poster commun
- Si un seul étudiant du groupe projet obtient la note de F, alors il rend et présente un poster individuel

La date sera précisée par le-la responsable du module le plus rapidement possible.

Pour préparer l'examen, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Les situations exceptionnelles sont réservées.

Selon l'article 20, alinéa 7 du Règlement d'études de la Haute école de santé de Genève concernant les filières Bachelor du domaine santé de la HES-SO du 5 septembre 2017, sur demande écrite de l'étudiant et pour un motif valable, un report du délai de répétition d'un module peut être accordé par le responsable de filière. Ce report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété.

7. Bibliographie principale

- Bercot, R. (2006). La coopération au sein d'un réseau de santé. Négociations, territoires et dynamiques professionnelles. *Négociations*, (1), 35–49.
- Blum-Boisgard, C., Demeulemeester, R., Jourdain, A., Moisdon, J.-C., & Vérité, E. (2005). Quelles sont les conditions de réussite des interventions en santé publique? *Santé publique*, 17(4), 569–582.
- Buttrick, R., (2000). *La gestion de projet en action*. Paris: les echos
- D'Amour, D., Goulet, L., Labadie, J.F., San Martín-Rodríguez, L., & Pineault, R., (2008). *A model and typology of collaboration between professionals in healthcare organizations*. BMC Health Services Research.8;188.
- Dempsey, M. C., Battel-Kirk, M. B., Barry, M. M., & du Projet CompHP, P. (2011). *Cadre de référence sur les compétences pour la promotion de la santé*. UIPES.
- Deschamps, J.-P. (2008) Une « relecture » de la charte d'Ottawa. *Promotion & Education* 15 (8)
- Ecole de Management (2013). *Gestion de projet: méthode et outils - les essentiels*. IAE de Lille
- Formarier, M. (2004). L'interdisciplinarité. *Recherche en soins infirmiers*, (79), 12-18
- Genest, B.A., & Nguyen, T. H. (2002). *Principes et techniques de la gestion de projets*. (3ième édition). Laval : Les Éditions Sigma Delta Enr.
- Gutzwiller, F., & Paccaud, F. (2009). *Médecine sociale et préventive-santé publique*. Berne: Huber.
- Haefliger, P., Houben, F., & Thadikaran-Salomon, L. (2016). *Concept cantonal de promotion de la santé et de prévention 20130*. Genève: République et canton de Genève.

8. Responsable du module et enseignants

Responsable: Noelia Delicado

Enseignant-e-s : Enseignant-e-s et assistant-e-s de la HEdS et vacataires.

Descriptif validé le 30 janvier 2021 par

Walter Zecca
Responsable de la filière Soins Infirmiers